

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)



Mis à jour le 13 janvier 2012

## Comité des ressources humaines

### Paramètres

#### Mandat

Le Comité des ressources humaines est un comité permanent du conseil d'administration de l'Association Royale de Golf du Canada (active sous l'appellation de Golf Canada), ci-après désignée sous le nom de « Golf Canada ». Il lui incombe d'aider le conseil d'administration à remplir ses responsabilités de contrôle touchant la gestion des ressources humaines composées du personnel de Golf Canada et des bénévoles, de même que l'évaluation du conseil d'administration, des Comités et des Conseils. Le Comité doit mener ses activités en observant le plus haut niveau de confidentialité.

#### Fonctions principales du président (de la présidente)

En s'acquittant de son rôle, le président (la présidente) travaillera en étroite collaboration avec le personnel pour accomplir les tâches suivantes :

- Travailler de concert avec la personne ressource du personnel pour planifier les réunions
- Soutenir les membres du Comité entre les réunions pour remplir les tâches
- Fournir au besoin des rapports écrits au conseil d'administration

#### Tâches principales du Comité

En remplissant son mandat, le Comité exécutera les principales tâches suivantes :

- S'assurer que Golf Canada dispose d'un système global de gestion des ressources humaines composées du personnel et des bénévoles;
- Jouer un rôle consultatif en ce qui concerne la gestion des ressources humaines composées du personnel et des bénévoles;
- Étudier et approuver les politiques relatives aux ressources humaines qui s'appliquent aux employés et aux bénévoles;
- Mettre en œuvre les mécanismes d'évaluation annuelle du conseil d'administration, des comités et des conseils, en en partageant les résultats avec les comités et les conseils, de même qu'avec le président du conseil, le PDG, le conseil d'administration et le comité de la gouvernance pour s'assurer de l'efficacité continue du conseil d'administration, des comités et des conseils;
- S'assurer que tout le personnel reçoive l'initiation appropriée, y compris la compréhension de la contribution souhaitée de la part d'un directeur, d'un gouverneur, d'un membre d'un comité ou d'un conseil, sans compter des explications concernant la gouvernance et les structures de direction de Golf Canada;
- Maintenir Golf Canada à titre d'organisation soucieuse de ses bénévoles, propice à une expérience enrichissante;
- Examiner chaque année le processus de demande de participation des bénévoles et soutenir le processus de nomination, au besoin; en ce qui concerne les personnes qui ne sont pas nommées, conserver leur demande de participation pendant au moins un an;

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)



- Évaluer chaque année l'état de la base de données des bénévoles, y compris le nombre de bénévoles actifs et inactifs et s'assurant de tenir à jour annuellement les informations et les dossiers relatifs aux contributions des bénévoles;
- Recommander des stratégies de reconnaissance formelle et informelle des bénévoles;
- Dépister des occasions de former des partenariats avec les associations de golf provinciales pour promouvoir les occasions de participer offertes aux bénévoles et pour améliorer la gestion des bénévoles;
- Examiner chaque année les données relatives aux employés sur le plan de la démographie et le taux de rétention ainsi que les thèmes des entrevues de départ et recommander des actions, au besoin;
- Examiner les résultats des sondages biannuels/en alternance consacrés à la satisfaction des employés et des bénévoles, et soulever des préoccupations, s'il y en a, auprès du conseil d'administration, au besoin;
- Fournir des avis et de l'expertise au comité de la rémunération, au besoin;
- Exécuter d'autres tâches qui peuvent être confiées au Comité par le conseil d'administration de temps à autre.

**Nominations**

Les membres sont nommés au Comité par le conseil d'administration dans les 30 jours de chaque assemblée générale annuelle et leur mandat est d'un an. On s'attend à ce que les membres du Comité remplissent un minimum de trois mandats d'un an. S'il y a un poste vacant au sein du Comité, pour quelle que raison que ce soit, le conseil d'administration peut nommer une personne qualifiée pour occuper ce poste pendant le reste du mandat. Le conseil d'administration peut révoquer tout membre du Comité.

**Composition**

Le Comité sera composé de trois à six personnes, qui seront choisies conjointement par le président (la présidente) et le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> vice-présidents de Golf Canada, en tenant compte de leurs connaissances, de leur expérience et de leur intérêt concernant les services et les politiques de Golf Canada au chapitre du membership. Les membres choisis pour faire partie du Comité doivent refléter dans la mesure du possible la nature diversifiée du membership de Golf Canada, y compris la langue, le sexe, l'origine géographique et l'ethnicité. Le conseil d'administration nommera le président (la présidente) du Comité, qui doit être un gouverneur ou un directeur. Le président (la présidente) peut remplir un maximum de quatre mandats d'un an. Dans le cas de résolutions qui requièrent un vote, le président (la présidente) disposera d'un vote, mais il (elle) n'aura pas un deuxième vote dans l'éventualité d'une égalité.

**Réunions et ressources**

Le Comité peut tenir des réunions par téléphone ou en personne, au besoin. Les réunions se tiendront à la demande du président (de la présidente). Le Comité recevra les ressources nécessaires de la part de Golf Canada pour remplir son mandat et des membres du personnel aideront le Comité à accomplir son travail.

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

**Golf Canada**

Suite 1 – 1333 Dorval Drive  
Oakville ON  
Canada L6M 4X7

T 905.849.9700  
1.800.263.0009  
F 905.845.7040  
E [info@golfcanada.ca](mailto:info@golfcanada.ca)

**Rendre compte**

Le Comité relève du conseil d'administration. Un procès-verbal sera produit pour chaque réunion et les procès-verbaux et les rapports seront soumis au président du conseil dans les 60 jours suivant chaque réunion du Comité. Les procès-verbaux seront ensuite accessibles pour examen sur la page Web des gouverneurs.

**Examen et approbation**

Ces paramètres ont été approuvés par le conseil d'administration le 8 février 2012 et ils peuvent être soumis à une étude et révisés de temps à autre par le conseil d'administration.

"Golf Canada" and "Golf Canada & Design" are trademarks and service marks of the Royal Canadian Golf Association and may not be used without its permission. / « Golf Canada » et les dessins de marque « Golf Canada » sont des marques de commerce enregistrées et des marques de service de l'Association Royale de Golf du Canada et ne peuvent être utilisées sans son autorisation.

Love the game.  
Grow the game.

[golfcanada.ca](http://golfcanada.ca)

Pour l'amour du golf.  
Pour l'avenir du golf.